

CORRIGÉ

■ Proposition de corrigé

VERSION

Il s'en passe des choses étonnantes en ce moment : l'Europe est malade, l'économie mondiale est d'humeur maussade / fait grise mine, et quiconque ouvre le journal a l'impression que l'Allemagne elle aussi est à nouveau menacée de dépression.

Pourtant, dans le monde entier, l'Allemagne a gagné en attractivité, mais beaucoup d'Allemands ne s'en sont pas rendu compte. Une des raisons en est qu'il ne s'agit pas là seulement de données économiques, mais aussi de sentiments. Ce qui est en jeu, c'est l'attention qui se porte sur l'Allemagne, l'étonnement, l'admiration, parfois l'envie.

L'Office Fédéral de la Statistique indique que l'immigration a nettement augmenté au cours des cinq dernières années. « Les bourses aux carrières que l'Agence Pôle Emploi / l'Agence pour l'Emploi organise à l'étranger, connaissent un franc succès, au Portugal, en Espagne, et en Grèce.

Si dans les années 90, c'étaient la plupart du temps des personnes sans qualification qui aspiraient à travailler / voulaient travailler dans les usines allemandes, ce sont aujourd'hui des diplômés du supérieur qui attendent plus de la vie en Allemagne que dans leur pays d'origine: des médecins, des ingénieurs, des scientifiques. Plus de la moitié proviennent de l'UE. Que s'est-il passé ?

Des décennies durant, l'Allemagne a été considérée comme peu chaleureuse / conviviale, même par les Allemands eux-mêmes. Minée par la culpabilité, détruite par la guerre, reconstruite à la va-vite et sans grâce, entourée de nations meilleures qu'elle dans un domaine ou un autre. Mais voilà que dans un sondage réalisé en France, 79 pour cent des personnes interrogées trouvent que l'Allemagne est un pays « optimiste », 80 pour cent la considèrent comme « ouverte sur le monde », et « sympathique », 82 pour cent « innovante ». L'Allemagne, Terre Promise ?

THÈME

Um ganz ehrlich zu sein, pfeift Gabriella Michaelis auf Europa / ist Europa Gabriella Michaelis völlig gleichgültig / für GM kein Thema. « Zur Zeit der DDR / Zu DDR-Zeiten arbeitete ich als Sekretärin an der Uni Leipzig. Ich hatte eine sichere Stelle, wir reisten ein wenig, insbesondere nach Ungarn. Wir führten ein friedliches / ruhiges Leben, ich machte mir keine Sorgen um / ich sorgte mich nicht um meine Zukunft », sagt diese 50-jährige Frau.

Als die Mauer fiel, verlor sie ihre Arbeit / Stelle an der Universität, und es ist ihr nie gelungen, ihren Platz in der neuen Gesellschaft zu finden. Wenn sie heute zurückblickt, gibt es / bleiben nur Enttäuschungen. Gabriella hat Weiterbildungskurse abgelegt, aber keiner führte zu einer (festen) Anstellung.

Gabriella gehört zu den «armen Arbeitskräften / Arbeitern / working poor», deren Zahl in Deutschland rasant gestiegen ist / ins Unermessliche gestiegen ist / nach oben geschossen ist. Im Jahre 2005 hat die Schröder-Regierung das so genannte Hartz IV- Gesetz verabschiedet. Es zwingt einen jeden nach einem Jahr Arbeitslosigkeit / ohne Arbeit, jeden / egal welchen Arbeitsplatz anzunehmen, sonst wird die Sozialhilfe gekürzt, und dann gestrichen. Im reichsten Land Europas gibt es keinen Mindestlohn. Das Ziel war, die Arbeitslosen wieder zum Arbeiten zu bringen / zwingen. Es hat gewirkt / geklappt. Die Arbeitslosenrate liegt bei nur 7%. Aber um welchen Preis?

■ Barème des traductions

VERSION

Une omission, volontaire ou non, est toujours pénalisée comme la faute la plus grave possible. Si une phrase ou un passage n'est pas traduit, on retire le plafond prévu pour la séquence de la version.

Les différentes fautes sont ainsi définies :

- **CS** ou **NS** (contre-sens ou non-sens) : de 4 unités (noyau verbal, petit groupe de mots) de X unités (se référer au plafond)
- **GrFS** : (grave faux-sens) : il ne porte que sur un mot, mais influe sur le sens d'un groupe important ou sur toute la phrase, erreur sur les éléments d'un mot composé : 3 unités.
- **FS** : (faux-sens) : l'erreur est manifeste mais va dans le sens du texte, sans modifier le sens de la phrase. Erreur sur un seul élément d'un mot composé, erreur de mode, omission d'un mot essentiel : 2 unités.
- **Imp.** (impropriété) : traduction imprécise, inexacte, omission d'un mot (souvent d'un adverbe), confusion singulier/pluriel, très mal dit ou charabia : tmd : 1 unité.

N.B. : Erreur de temps : 1 unité, (voire 2, en fonction de l'importance dans le contexte et de l'impact sur la séquence, par exemple emploi fautif de l'imparfait ou du passé simple).

L'orthographe est sanctionnée à raison d'une unité par faute. Seules les erreurs sur les accents graves et aigus et circonflexes sont amnistiées, à l'exception de : a/à ; où/ou ; a dû. Ainsi pour disparaître pas de pénalité.

Les pénalités appliquées au titre de l'orthographe ne sont pas intégrées au total de points par séquence, mais viennent s'ajouter au total des points-fautes.

Ainsi, si on obtient un total de 26 points-fautes pour les séquences et que l'on a 5 fautes d'orthographe, on parvient à un total général de 31 points-fautes. Les pénalités au titre de

l'orthographe ne peuvent pas excéder 2 points sur 20 (par exemple à 8 fautes d'orthographe sur un total de 80 points-fautes).

Le non-respect de la mise en forme (par exemple l'organisation du texte en paragraphes) n'est pas sanctionné. En version, une même faute n'est sanctionnée qu'une seule fois.

THÈME

Voici les différentes catégories de fautes :

4 unités	Séquence incohérente ou dépourvue de sens.
3 unités	Omission d'un mot essentiel (verbe, substantif laissé en blanc). GrFS ou barbarisme sur un terme essentiel. Raccourci inadmissible assimilable à un refus de traduire.
2 unités	Erreur sur un mécanisme : déclinaison, cas après préposition, conjugaison, place du verbe, confusion, faute « grave », terme important très impropre, périphrase très éloignée, omission qui n'affecte pas gravement le sens de la phrase ; erreur de mode.
1 unité	Genre et pluriel des substantifs ; impropreté qui n'affecte pas gravement le sens de la phrase ; rection du verbe, de l'adjectif ou du nom inexacte ; mot estropié ; faute d'orthographe « audible » ; périphrase abusive mais adroite ; mot très approximatif. Erreur de temps : 1 (voire 2 en fonction de l'importance de la faute dans le contexte, si cela affecte le sens d'une séquence). Erreur dans l'usage ou omission des virgules.
0,5 unités	Faute d'orthographe mineure (peu ou pas « audible »). Légère approximation, maladresse.

ESSAIS

La forme est notée sur 12 et le fond sur 8. La norme des 250 mots, avec une marge de 10 %, doit être respectée. C'est pourquoi, une pénalité de 1 point tous les 10 mots manquants au dessous de 225 et au-dessus de 275 est appliquée.

Les candidats peuvent choisir entre deux sujets d'essai. Aussi, s'il s'avère qu'un candidat fait un hors-sujet complet, on lui attribue la note 0 en justifiant dans la marge la décision. En cas de hors-sujet partiel, on réduit de manière significative la note sur 8 attribuée au fond.

RAPPORT

Avec ses trois exercices, l'épreuve a permis de donner au correcteur un aperçu assez fiable des possibilités linguistiques des germanistes LV1. Le bilan est satisfaisant : les correcteurs ont eu le plaisir de lire nombre de copies solides, voire de grande valeur ou excellentes.

Cette année, le sujet proposé ne comportait pas de difficultés majeures, ni pièges, ni surprises. Il faut le redire : Le but de l'épreuve est d'évaluer et de classer, non de mettre en difficulté les élèves de CPGE : un candidat sérieusement préparé a toutes ses chances, et d'ailleurs il n'y a pas eu de copies blanches ou de « blancs » dans les traductions.

Quelques remarques :

Il faut veiller en version à ne pas oublier de traduire les « petits mots » qui nuancent le discours (ex. : Ein Grund dafür ist, dass es dabei nicht nur um...). Cet exercice suppose certes une bonne compréhension du texte allemand, mais c'est aussi un exercice de français où l'on apprécie une certaine aisance dans la transposition et une maîtrise de la grammaire et de l'orthographe. Il faut bien noter que les fautes d'orthographe sont prises en compte dans le barème et pénalisées.

En thème, on constate une grande disparité dans les copies. Parfois, et c'est de bonne guerre, le candidat essaie de contourner une difficulté, faute de pouvoir traduire précisément. Certes, si cela est préférable au « blanc », un trop grand écart par rapport à l'original est cependant sanctionné.

Pour les essais, le premier a été choisi très majoritairement. Il présentait l'avantage d'avoir été sans doute abordé en cours, ce qui donnait aux candidats une base lexicale sûre et une connaissance du contexte. Rappelons toutefois qu'il ne s'agit pas ici de réciter une fiche. Une non-prise en compte des termes exacts de l'intitulé, l'absence d'une réflexion personnelle se ressentent dans la notation.

Sans doute les candidats se sentaient-ils moins armés pour traiter l'essai 2 ? La réussite était liée ici à la connaissance précise de la crise et du milieu bancaire, de la connexion établie entre le monde de la banque et la morale. C'est pourtant avec cet essai qu'ont pu briller les meilleurs candidats qui ont donné un réel plaisir de lecture à leurs correcteurs.

Quoi qu'il en soit, une bonne note à l'essai, outre la maîtrise et la richesse de la langue, suppose que l'on résiste à la tentation de « placer » un chapitre de cours, que l'on fournisse une réflexion personnelle avec une progression logique et que l'on ose prendre position.